

# ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

## TABLE DES MATIÈRES

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	3
États financiers .....	7
Notes annexes .....	14



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
C.P. 10426 777, rue Dunsmuir  
Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1K3  
Canada  
Téléphone 604-691-3000  
Télécopieur 604-691-3031

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de Fonds concentré d'actions internationales NS Partners (le « Fonds »)

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022;
- les états du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022;
- les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables.

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe au gestionnaire du Fonds. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes concernées.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes concernées, à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités du gestionnaire et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

Le gestionnaire du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.



### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés

Vancouver (Canada)

Le 22 mars 2024

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

## États de la situation financière

Aux 31 décembre

	2023	2022
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Trésorerie	864 455 \$	105 227 \$
Placements	36 650 234	30 349 840
Dividendes à recevoir	5 910	7 405
Souscriptions à recevoir	25 000	–
	<b>37 545 599</b>	<b>30 462 472</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Montant à payer au courtier	99 842	–
Charges à payer	32 209	32 081
Frais de gestion à payer	481	7
Rachats à payer	37 000	–
	<b>169 532</b>	<b>32 088</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>37 376 067 \$</b>	<b>30 430 384 \$</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Série A	39 487 \$	1 079 \$
Série F	513 231 \$	1 083 \$
Série I	36 823 349 \$	30 428 222 \$
<b>Parts rachetables en circulation (note 6)</b>		
Série A	3 410	101
Série F	43 878	101
Série I	3 126 863	2 831 654
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	11,58 \$	10,68 \$
Série F	11,70 \$	10,72 \$
Série I	11,78 \$	10,75 \$

Approuvé par le gestionnaire

« Michael Freund »

Administrateur

« Tim Elliott »

Administrateur

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

## États du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	2023	2022
<b>Revenus</b>		
Gain (perte) de change réalisé	(5 638) \$	84 004 \$
Variation du gain (perte) de change latent	(1 692)	262
Autres revenus (pertes)	1 240	–
Gain (perte) net sur placements		
Dividendes	672 309	58 169
Intérêts aux fins des distributions	31 622	15 779
Gain (perte) net réalisé sur les placements	633 547	221 122
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	2 581 992	1 964 737
Gain (perte) net total sur placements	3 919 470	2 259 807
<b>Total des revenus (pertes) nets</b>	<b>3 913 380</b>	<b>2 344 073</b>
<b>Charges (note 8)</b>		
Honoraires de l'auditeur	17 496	29 935
Honoraires des dépositaires	25 044	1 305
Frais de dépôt	28 012	188
Honoraires de FundSERV	1 148	–
Honoraires du comité d'examen indépendant	4 464	–
Frais d'assurance du comité d'examen indépendant	578	–
Charges d'intérêts	6 438	2 512
Frais de gestion	3 415	7
Honoraires de professionnels	4 919	13 457
Frais de communication de l'information aux porteurs de titres	9 826	709
Coûts de transaction (note 9)	47 207	48 628
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>148 547</b>	<b>96 741</b>
Retenues d'impôts (note 7)	(112 381)	(10 811)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités</b>	<b>3 652 452 \$</b>	<b>2 236 521 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Série A	(118) \$	79 \$
Série F	11 615 \$	83 \$
Série I	3 640 955 \$	2 236 359 \$
<b>Nombre moyen pondéré de parts en circulation</b>		
Série A	1 970	100
Série F	25 820	100
Série I	3 008 686	2 113 951
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	(0,06) \$	0,79 \$
Série F	0,45 \$	0,83 \$
Série I	1,21 \$	1,06 \$



# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	Série A 2023	Série A 2022
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période</b>	<b>1 079 \$</b>	<b>– \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités</b>	<b>(118)</b>	<b>79</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	38 526	1 000
Réinvestissements des distributions aux porteurs de parts rachetables	344	10
<b>Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur les parts rachetables</b>	<b>38 870</b>	<b>1 010</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Revenus de placement nets	(144)	–
Gains en capital nets réalisés	(200)	(10)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(344)</b>	<b>(10)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables durant la période</b>	<b>38 408</b>	<b>1 079</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>39 487 \$</b>	<b>1 079 \$</b>
	<b>Série F 2023</b>	<b>Série F 2022</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période</b>	<b>1 083 \$</b>	<b>– \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités</b>	<b>11 615</b>	<b>83</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	503 782	1 000
Réinvestissements des distributions aux porteurs de parts rachetables	3 682	10
<b>Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur les parts rachetables</b>	<b>507 464</b>	<b>1 010</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Revenus de placement nets	(4 318)	–
Gains en capital nets réalisés	(2 613)	(10)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(6 931)</b>	<b>(10)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables durant la période</b>	<b>512 148</b>	<b>1 083</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>513 231 \$</b>	<b>1 083 \$</b>

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	Série I 2023	Série I 2022
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période</b>	<b>30 428 222 \$</b>	<b>– \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités</b>	<b>3 640 955</b>	<b>2 236 359</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	6 764 280	28 534 750
Réinvestissements des distributions aux porteurs de parts rachetables	508 365	288 900
Rachat de parts rachetables	(3 839 265)	(342 887)
<b>Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur les parts rachetables</b>	<b>3 433 380</b>	<b>28 480 763</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Revenus de placement nets	(492 181)	(13 430)
Gains en capital nets réalisés	(187 027)	(275 470)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(679 208)</b>	<b>(288 900)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables durant la période</b>	<b>6 395 127</b>	<b>30 428 222</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>36 823 349 \$</b>	<b>30 428 222 \$</b>
	<b>Total 2023</b>	<b>Total 2022</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de la période</b>	<b>30 430 384 \$</b>	<b>– \$</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités</b>	<b>3 652 452</b>	<b>2 236 521</b>
<b>Opérations sur les parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	7 306 588	28 536 750
Réinvestissements des distributions aux porteurs de parts rachetables	512 391	288 920
Rachat de parts rachetables	(3 839 265)	(342 887)
<b>Augmentation (diminution) nette liée aux opérations sur les parts rachetables</b>	<b>3 979 714</b>	<b>28 482 783</b>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Revenus de placement nets	(496 643)	(13 430)
Gains en capital nets réalisés	(189 840)	(275 490)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(686 483)</b>	<b>(288 920)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables durant la période</b>	<b>6 945 683</b>	<b>30 430 384</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de la période</b>	<b>37 376 067 \$</b>	<b>30 430 384 \$</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

## Tableaux des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	2023	2022
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	3 652 452 \$	2 236 521 \$
<b>Ajustements visant le rapprochement avec les flux de trésorerie d'exploitation :</b>		
Variation du (gain) perte de change latent	1 692	(262)
(Gain) perte net réalisé sur les placements	(633 547)	(221 122)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	(2 581 992)	(1 964 737)
Achat de placements	(14 131 711)	(32 480 845)
Produit de la vente de placements	11 146 698	4 316 864
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	1 495	(7 405)
Augmentation (diminution) des charges à payer	128	32 081
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	474	7
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(2 544 311)</b>	<b>(28 088 898)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	7 281 588	28 536 750
Rachat de parts rachetables	(3 802 265)	(342 887)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des réinvestissements	(174 092)	-
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>3 305 231</b>	<b>28 193 863</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>		
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	760 920	104 965
Variation du gain (perte) de change latent	(1 692)	262
Trésorerie, à l'ouverture de la période	105 227	-
<b>Trésorerie, à la clôture de la période</b>	<b>864 455 \$</b>	<b>105 227 \$</b>
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	561 423 \$	39 953 \$
Intérêts reçus*	31 622	15 779
Intérêts payés*	(6 438)	(2 512)

\* Inclus dans les activités d'exploitation.

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Inventaire du portefeuille  
Au 31 décembre 2023

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de l'actif net %
<b>Actions</b>				
<b>Australie (31 décembre 2022 : 8,94 %)</b>				
CSL Ltd.	3 880	1 002 239	1 000 704	
Goodman Group	38 278	658 544	871 348	
Macquarie Group Ltd.	3 415	497 267	564 230	
Pilbara Minerals Ltd.	147 887	630 992	525 592	
		2 789 042	2 961 874	7,92
<b>Îles Caïman (31 décembre 2022 : 4,83 %)</b>				
Budweiser Brewing Co APAC Ltd.	178 800	658 211	441 426	1,18
<b>Danemark (31 décembre 2022 : 3,12 %)</b>				
Novo Nordisk A/S	11 380	868 100	1 552 300	4,15
<b>Îles Féroé (31 décembre 2022 : 3,20 %)</b>				
Bakkafrost P/F	11 954	745 418	825 711	2,21
<b>France (31 décembre 2022 : 11,92 %)</b>				
AXA SA	15 296	617 958	657 042	
BNP Paribas SA	8 300	628 321	756 700	
Hermès International SCA	188	349 923	525 446	
L'Oréal SA	1 122	517 872	736 500	
Orange SA	43 728	699 069	656 305	
Rémy Cointreau SA	3 043	690 018	509 730	
Schneider Electric SE	2 703	523 389	715 703	
		4 026 550	4 557 426	12,19
<b>Allemagne (31 décembre 2022 : 3,27 %)</b>				
Beiersdorf AG	2 296	419 275	453 829	
Hannover Rueck SE	2 809	654 708	885 011	
SAP SE	4 636	859 799	941 881	
		1 933 782	2 280 721	6,10
<b>Hong Kong (31 décembre 2022 : 3,20 %)</b>				
AIA Group Ltd.	52 600	661 835	604 445	1,62
<b>Inde (31 décembre 2022 : 1,13 %)</b>				
HDFC Bank Ltd., CAAÉ	4 700	398 190	415 909	1,11
<b>Japon (31 décembre 2022 : 16,15 %)</b>				
Advantest Corp.	10 800	464 772	484 562	
Ajinomoto Co Inc.	12 700	691 640	646 187	
Hoya Corp.	5 500	780 668	906 666	
Keyence Corp.	1 700	906 710	987 724	
Kobe Bussan Co., Ltd.	7 000	274 303	272 755	
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	37 900	340 983	429 456	
Recruit Holdings Co., Ltd.	18 800	786 356	1 048 524	
Shin-Etsu Chemical Co., Ltd.	10 400	499 104	575 560	
Sony Group Corp.	8 300	846 492	1 041 028	
SUMCO Corp.	19 100	372 627	377 743	
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	6 100	328 447	392 531	
Terumo Corp.	17 200	695 532	743 557	
		6 987 634	7 906 293	21,15
<b>Jersey (31 décembre 2022 : 2,72 %)</b>				
Experian PLC	20 312	879 144	1 093 277	2,93
<b>Pays-Bas (31 décembre 2022 : 9,56 %)</b>				
Airbus SE	4 185	571 239	852 081	
ASM International NV	496	260 044	339 527	
Universal Music Group NV	19 074	521 843	717 084	
Wolters Kluwer NV	3 747	533 568	702 429	
		1 886 694	2 611 121	6,99
<b>Nouvelle-Zélande (31 décembre 2022 : 1,56 %)</b>				
Xero Ltd.	5 719	387 483	577 859	1,55

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Inventaire du portefeuille  
Au 31 décembre 2023

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$	Pourcentage de l'actif net %
<b>Singapour (31 décembre 2022 : 2,03 %)</b>				
<b>Corée du Sud (31 décembre 2022 : néant)</b>				
Samsung Electronics Co., Ltd., CIAE	321	532 032	634 059	1,70
<b>Espagne (31 décembre 2022 : 7,41 %)</b>				
Amadeus IT Group SA	10 204	705 794	964 321	
Cellnex Telecom SA	19 098	852 310	991 996	
		1 558 104	1 956 317	5,23
<b>Suisse (31 décembre 2022 : 11,22 %)</b>				
Givaudan SA	153	652 936	835 125	
Lonza Group AG	1 362	956 945	754 734	
Nestlé SA	8 778	1 322 896	1 340 994	
Sika AG	1 550	474 616	664 643	
Zurich Insurance Group AG	1 084	623 090	746 567	
		4 030 483	4 342 063	11,62
<b>Taïwan (31 décembre 2022 : 2,12 %)</b>				
<b>Royaume-Uni (31 décembre 2022 : 7,36 %)</b>				
AstraZeneca PLC	6 689	1 087 727	1 191 854	
BP PLC	58 155	532 055	455 689	
Prudential PLC	46 469	698 776	693 012	
Segro PLC	25 742	360 759	383 555	
Shell PLC	26 959	1 139 310	1 165 323	
		3 818 627	3 889 433	10,41
<b>Total – Actions</b>		32 161 329	36 650 234	98,06
<b>Commissions de courtage intégrées (note 3)</b>		(57 824)		
<b>Total des placements</b>		32 103 505	36 650 234	98,06
Autres actifs, moins les passifs			725 833	1,94
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>			37 376 067	100,00

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

**31 décembre 2023 et 2022**

Il est conseillé de lire les présentes notes propres au Fonds en parallèle avec les notes annexes des états financiers, qui font partie intégrante des présents états financiers. Les présentes notes propres au Fonds peuvent faire référence aux notes annexes en indiquant le numéro de la note correspondante. Comme elles complètent les notes annexes, il n'y a pas nécessairement de note propre au Fonds correspondante pour chacune des notes annexes.

## Renseignements généraux (note 1)

Le Fonds concentré d'actions internationales NS Partners (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie en vertu des lois de l'Ontario aux termes d'une convention de fiducie supplémentaire distincte datée du 10 mai 2022. La convention de fiducie supplémentaire intègre par renvoi la convention de fiducie-cadre datée du 1<sup>er</sup> mai 2012, qui contient les modalités usuelles du Fonds. Le Fonds est entré en activité le 14 septembre 2022.

L'adresse du lieu d'activité principal du Fonds est le 1400 – 130 King St. West, P.O. Box 240, Toronto (Ontario) Canada, M5X 1C8. Les activités de placement du Fonds sont gérées par Fonds Connor, Clark & Lunn Inc. (le « gestionnaire »). Le gestionnaire a retenu les services de NS Partners Ltd. (« NS ») à titre de gestionnaire de portefeuille chargé de fournir des services de gestion d'investissements au Fonds. NS fait partie de Groupe financier Connor, Clark & Lunn Ltée (« GFCC&L »), dont le gestionnaire est une société affiliée. Fiducie RBC Services aux investisseurs est le fiduciaire du Fonds.

L'objectif de placement est de procurer aux porteurs de parts une appréciation du capital à long terme en investissant dans un portefeuille composé principalement d'actions autres que nord-américaines. Le Fonds investira principalement dans des actions autres que nord-américaines qui sont négociées à la cote de bourses de valeurs reconnues à l'échelle mondiale, des droits, des bons de souscription, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des FNB indiciaires et des instruments dérivés.

## Juste valeur des instruments financiers (note 5)

### Classement des placements selon la hiérarchie des justes valeurs

Les tableaux ci-dessous présentent le classement des instruments financiers du Fonds évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les montants sont établis selon les valeurs comptabilisées dans l'état de la situation financière.

Au 31 décembre 2023

<b>Actifs à la juste valeur</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Actions étrangères	36 650 234 \$	– \$	– \$	36 650 234 \$
	36 650 234 \$	– \$	– \$	36 650 234 \$

Au 31 décembre 2022

<b>Actifs à la juste valeur</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
Actions étrangères	30 349 840 \$	– \$	– \$	30 349 840 \$
	30 349 840 \$	– \$	– \$	30 349 840 \$

Il n'y a eu aucun transfert d'actifs financiers entre les niveaux 1, 2 et 3 pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022. Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes.

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

**31 décembre 2023 et 2022**

## Parts rachetables du Fonds (note 6)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et la période allant du 14 septembre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022, les changements aux parts rachetables en circulation ont été les suivants :

	Solde à l'ouverture de la période	Parts rachetables émises	Parts rachetables réinvesties	Parts rachetables rachetées	Solde à la clôture de la période
<b>2023</b>					
Série A	101	3 280	29	–	3 410
Série F	101	43 462	315	–	43 878
Série I	2 831 654	586 151	43 168	(334 110)	3 126 863
<hr/>					
<b>2022</b>					
Série A	–	100	1	–	101
Série F	–	100	1	–	101
Série I	–	2 836 604	26 885	(31 835)	2 831 654

Au 31 décembre 2022, un seul porteur détenait la totalité des parts rachetables en circulation de la série A du Fonds et un seul porteur détenait la totalité des parts rachetables en circulation de la série F du Fonds. Aucun porteur ne détenait la totalité des parts au 31 décembre 2023.

## Imposition du Fonds (note 7)

Au 31 décembre 2023, le Fonds disposait de pertes en capital inutilisées de néant (néant en 2022) qui peuvent être reportées indéfiniment pour réduire ses futurs gains en capital nets réalisés. Il ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital inutilisée pouvant être reportée aux fins de l'impôt (néant en 2022).

Au cours de l'exercice, le taux de retenues d'impôt s'est situé entre 0 % et 35 % (entre 0 % et 35 % en 2022).

## Transactions avec des parties liées et autres charges (note 8)

### Frais de gestion

Le Fonds paie des frais de gestion, qui sont comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement. Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour la prestation ou l'organisation des services de gestion de portefeuille, le choix des fournisseurs de services du Fonds, la préparation de tous les documents réglementaires nécessaires, y compris ceux qui sont requis pour offrir les parts du Fonds, la commercialisation du Fonds, la supervision des activités du Fonds ainsi que l'utilisation des contrôles et la surveillance aux fins de conformité.

Les taux des frais de gestion annuels, avant taxes, sont de 1,90 % pour la série A et de 0,90 % pour la série F.

Le Fonds ne paie aucuns frais de gestion pour les parts de série I. Les frais de gestion pour ces parts sont négociés et payés directement par les porteurs de parts au gestionnaire et ne peuvent pas être plus élevés que les frais de gestion des parts de série F du Fonds.

### Honoraires du comité d'examen indépendant

Conformément au Règlement 81-107, le Fonds a mis en place un comité d'examen indépendant (le « CEI »). Le CEI sert tous les fonds de GFCC&L visés. Le Fonds paie une partie des charges du CEI pour les services de gouvernance sur les questions de conflits d'intérêts du Fonds. Les coûts liés au CEI sont partagés entre les fonds pour lesquels le CEI fournit des services de gouvernance.

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

**31 décembre 2023 et 2022**

---

## Parts détenues par des parties liées

Groupe financier Connor, Clark & Lunn Ltée (« GFCC&L »), société liée au gestionnaire du fait d'une propriété commune, détient des parts du Fonds. Au 31 décembre 2023, GFCC&L détenait 102 parts de série A et 101 parts de série F, dont la juste valeur totale était respectivement de 1 179 \$ et 1 186 \$ (aucune part de série A et aucune part de série F, dont la juste valeur totale était respectivement de néant et de néant en 2022).

## Autres charges

Le Fonds est responsable des honoraires des auditeurs, des droits de garde, des coûts d'information aux porteurs de titres et de toute autre charge engagée directement pour ses activités.

## Commissions de courtage et paiements indirects (note 9)

Le Fonds a payé 47 207 \$ (48 628 \$ en 2022) en commissions de courtage et autres coûts de transaction relativement à des opérations de portefeuille durant l'exercice. Les paiements indirects effectués pour l'exercice se sont établis à néant (néant en 2022).

## Gestion des risques financiers (note 10)

### Risque de change

Les tableaux ci-dessous résument l'exposition du Fonds aux devises aux 31 décembre 2023 et 2022, en dollars canadiens. Les montants présentés sont fondés sur la juste valeur des actifs monétaires (y compris la trésorerie et les placements à court terme) et sur le capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Les tableaux indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une fluctuation de 5 % des devises par rapport au dollar canadien, toutes les autres variables restant constantes. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et cette différence peut être importante.

Au 31 décembre 2023

<b>Devise</b>	<b>Actifs (passifs) monétaires (\$)</b>	<b>% de l'actif net</b>	<b>Incidence sur l'actif net (\$)</b>
Dollar australien	4 391	–	220
Yen japonais	(98 323)	(0,3)	(4 916)
Dollar américain	(1 246)	–	(62)
<b>Total</b>	<b>(95 178)</b>	<b>(0,3)</b>	<b>(4 758)</b>

Au 31 décembre 2022

<b>Devise</b>	<b>Actifs (passifs) monétaires (\$)</b>	<b>% de l'actif net</b>	<b>Incidence sur l'actif net (\$)</b>
Dollar australien	4 410	–	221
Dollar américain	2 995	–	150
<b>Total</b>	<b>7 405</b>	<b>–</b>	<b>371</b>



## **Fonds concentré d'actions internationales NS Partners**

Notes annexes – Renseignements propres au Fonds

**31 décembre 2023 et 2022**

---

### **Risque de taux d'intérêt**

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le risque de taux d'intérêt était négligeable, l'exposition du Fonds aux placements portant intérêt à long terme n'étant pas importante.

### **Autre risque de prix**

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds était exposé à l'autre risque de prix, principalement en raison de ses placements en actions. La quasi-totalité de l'actif net du Fonds est exposé à l'autre risque de prix en raison de son exposition aux fluctuations du marché (ne découlant pas d'autres facteurs précités). Si les cours des actions du portefeuille avaient augmenté ou diminué de 10 %, tous les autres facteurs demeurant inchangés, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 3 665 000 \$ (3 035 000 \$ en 2022). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et cette différence peut être importante.

### **Risque de crédit**

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le risque de crédit était négligeable, car l'exposition du Fonds aux titres de créance ou aux instruments dérivés n'était pas importante.

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

31 décembre 2023 et 2022

---

Il est conseillé de lire les présentes notes en parallèle avec les notes propres au Fonds, qui font partie intégrante des présents états financiers.

## 1 Renseignements généraux

Le gestionnaire a approuvé la publication des états financiers le 22 mars 2024.

## 2 Mode de présentation

### a) Déclaration de conformité :

Les états financiers annuels ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité. Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui a trait à la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net des actifs et des passifs financiers (y compris les instruments dérivés).

### b) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation :

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

## 3 Informations significatives sur les méthodes comptables

Le Fonds a appliqué uniformément les méthodes comptables ci-après à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

### a) Instruments financiers :

Il a été établi que le Fonds répondait à la définition d'« entité d'investissement ». Pour qu'une entité soit une entité d'investissement, elle doit obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs pour leur fournir des services de gestion d'investissements, s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-value du capital ou de revenus de placement, ou les deux, et évaluer la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Le jugement important posé par le Fonds pour déterminer qu'il répondait à la définition d'entité d'investissement a consisté à établir que la juste valeur était le principal critère d'évaluation de la performance de la quasi-totalité de ses placements.

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à la Norme internationale d'information financière (« IFRS ») 9, *Instruments financiers*. La norme exige que les actifs financiers soient classés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, selon le modèle économique adopté par l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs. La détermination du modèle économique adopté nécessite un jugement comptable. Le Fonds classe ses placements selon les modèles économiques qu'il a adoptés pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs financiers est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance et prendre des décisions. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la JVRN.

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

31 décembre 2023 et 2022

---

Plus précisément, les placements, les actifs et passifs dérivés, et les ventes à découvert du Fonds sont évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au prix de rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ensuite évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, actualisés s'il y a lieu, au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. La juste valeur des actifs et des passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN avoisine leur valeur comptable du fait de leur nature à court terme.

La valeur liquidative par part est égale à la valeur de marché de l'actif net d'un fonds en un jour déterminé, divisée par le nombre total de ses parts en circulation, avant la prise en compte des rachats et des souscriptions de parts le jour en question.

Les intérêts aux fins des distributions présentés dans l'état du résultat global, s'il en est, correspondent à l'intérêt nominal perçu par le Fonds comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro, pour lesquelles l'amortissement est fait selon la méthode linéaire. Les dividendes reçus sont comptabilisés à titre de produits à la date ex-dividende. Les dividendes payés sur les titres vendus à découvert, s'il en est, sont comptabilisés à titre de charges à la date ex-dividende. Les distributions des fiducies de revenu et des fonds en gestion commune, s'il en est, sont comptabilisées dès qu'est établi le droit du Fonds d'en recevoir le paiement. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

b) Parts rachetables du Fonds :

Selon la norme comptable internationale IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, les parts rachetables du Fonds sont classées dans les passifs. Elles ne satisfont pas aux critères de l'IAS 32 permettant le classement dans les capitaux propres, car le Fonds a plus d'une obligation contractuelle envers leurs porteurs de parts. Les investisseurs ont le droit d'exiger leur rachat en espèces, sous réserve de la disponibilité de liquidités, à un prix par part fondé sur les politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les porteurs de parts ont droit aux distributions déclarées et ont le droit de recevoir des distributions en espèces; par conséquent, l'option de rachat n'est pas la seule obligation contractuelle concernant les parts.

c) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de catégorie :

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de catégorie correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation dans cette catégorie au cours de la période.

d) Conversion des devises :

Les placements et d'autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les opérations comptabilisées à titre de produits et de charges libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sur les actifs et passifs libellés en devises autres que les placements sont présentés séparément dans l'état du résultat global. Les gains et les pertes de change sur les placements sont présentés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements dans l'état du résultat global.

e) Répartition des produits et des charges :

Les gains réalisés/pertes réalisées, la variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés, les produits et les charges sont répartis tous les jours entre chaque catégorie, en fonction de la quote-part de la valeur liquidative représentée par chacune d'elles. La quote-part de chaque catégorie correspond à la somme des souscriptions nettes de parts de la catégorie le jour visé et de la valeur liquidative de la catégorie le jour précédent. Les produits et les charges propres à une catégorie particulière (par exemple, les frais de gestion) sont comptabilisés séparément afin qu'ils n'aient pas d'incidence sur la valeur liquidative des autres catégories.

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

31 décembre 2023 et 2022

---

f) Impôts sur le revenu :

Le Fonds est considéré comme une fiducie de fonds commun de placement ou un fonds commun de placement (se reporter aux notes propres au Fonds) aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Pour toute période, le Fonds doit distribuer aux porteurs de parts la totalité de son résultat net aux fins de l'impôt et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés, de sorte qu'il n'ait pas d'impôt à payer. Par conséquent, le Fonds ne comptabilise pas de charge d'impôt. Pour cette raison, l'avantage fiscal des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital n'est pas reflété dans l'état de la situation financière à titre d'actif d'impôt différé.

g) Coûts de transaction :

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage liées à l'achat et à la vente de titres, sont passés en charges et comptabilisés dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

h) Nouvelles normes et interprétations non encore entrées en vigueur :

Le Fonds a adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables* (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2) le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les modifications exigent la fourniture d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la fourniture d'informations sur les « principales » méthodes comptables. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu, dans certains cas, une incidence sur les informations fournies sur les méthodes comptables (dans la présente note).

## 4 Estimations et jugements comptables critiques

La préparation d'états financiers conformes aux normes IFRS de comptabilité exige du gestionnaire des jugements, des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés des actifs, passifs, produits et charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont revues régulièrement.

## 5 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est le montant qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur en fonction d'une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

*Niveau 1* : cours (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

*Niveau 2* : données, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

*Niveau 3* : données qui ne sont pas observables.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fonction des cours de clôture ou des cotations des courtiers à la date de clôture. Le Fonds utilise le dernier cours négocié des actifs et des passifs financiers lorsque ce dernier est compris dans l'écart acheteur-vendeur du jour en question. Lorsque ce n'est pas le cas, le gestionnaire détermine, à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, la valeur la plus représentative de la juste valeur selon les faits et circonstances. Le Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement dans les circonstances donnant lieu au transfert.

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

**31 décembre 2023 et 2022**

---

La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes à recevoir, des montants à payer aux courtiers, des rachats à payer, des frais de gestion à payer, et des charges à payer, le cas échéant, avoisine leur juste valeur compte tenu de leur nature à court terme. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs parce que, même si des prix sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

## Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres qui ne sont pas cotés sur un marché actif

Pour les instruments financiers qui s'échangent rarement et dont le prix est peu transparent, la juste valeur est moins objective et fait appel à divers degrés de jugement en fonction de la liquidité, de l'incertitude des facteurs de marché, des hypothèses d'évaluation et d'autres risques qui ont une incidence sur l'instrument en question.

Le Fonds utilise des modèles d'évaluation généralement reconnus, fondés uniquement sur des données de marché observables et exigeant peu de jugements et d'estimations de la part de la direction, pour déterminer la juste valeur des instruments financiers, comme les contrats à terme normalisés, les contrats à terme ou les contrats de swap. Les cours et les données des modèles observables sont habituellement accessibles sur le marché pour les titres de créance et les titres de capitaux propres cotés, pour les dérivés négociés en bourse, comme les contrats à terme normalisés et les options, et pour les dérivés négociés hors cote, comme les contrats à terme et les contrats de swap. L'accessibilité des cours du marché et des données d'entrée observables réduit la nécessité des jugements et des estimations de la direction ainsi que l'incertitude associée à la détermination de la juste valeur.

Si des données de différents niveaux sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, selon la hiérarchie des justes valeurs, le classement repose sur le plus bas niveau auquel correspondent les données importantes utilisées aux fins de cette évaluation.

## Classement des placements selon la hiérarchie des justes valeurs

Les titres de capitaux propres (y compris les fiducies de revenu, les fonds négociés en bourse et les sociétés en commandite) sont classés au niveau 1 lorsqu'ils sont activement négociés et qu'un cours fiable est observable. S'ils ne sont pas activement négociés et que des cours observables ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de données de marché observables (par exemple, des transactions pour des titres similaires du même émetteur) et classée au niveau 2, à moins que le calcul exige un nombre important de données non observables, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3.

Les bons de souscription sont classés au niveau 1, à moins qu'aucun cours observable ne soit disponible. Dans ce cas, la juste valeur est établie au moyen de données de marché observables et les bons de souscription sont classés au niveau 2.

## 6 Parts rachetables du Fonds

Les parts rachetables du Fonds ne sont pas offertes au public par voie de prospectus. Les parts rachetables sont émises en vertu des exemptions légales aux exigences d'inscription et de prospectus.

Les parts rachetables du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts à la valeur liquidative par part de catégorie en vigueur, conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie, et elles n'ont pas de valeur nominale. Le fiduciaire déduit également du produit global du rachat autrement payable par la Fiducie à un porteur de parts le montant des coûts de transaction, le cas échéant, qui sont calculés par le gestionnaire.

Le Fonds n'est soumis à aucune restriction ni exigence particulière en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts. Les fluctuations pertinentes sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Toutefois, les échanges entre les différentes séries du Fonds ne sont pas inscrits dans les postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Rachat de parts rachetables » du tableau des flux de trésorerie. Conformément à ses politiques de gestion des risques énoncées à la note 10 et à ses objectifs, le Fonds vise à investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour les rachats. La liquidité est maintenue par la cession de titres négociables au besoin.

Les porteurs de parts peuvent choisir de recevoir de la trésorerie au lieu de parts additionnelles lors du paiement d'une

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

**31 décembre 2023 et 2022**

---

distribution par le Fonds, en avisant par écrit le fiduciaire.

## **7 Imposition du Fonds**

Le Fonds peut avoir des pertes en capital inutilisées pouvant être reportées indéfiniment pour réduire ses futurs gains en capital nets réalisés, de même que des pertes autres qu'en capital inutilisées pouvant être déduites des revenus de placement futurs aux fins de l'impôt, comme il est expliqué dans les notes propres au Fonds.

Certains revenus de dividendes, revenus d'intérêts et revenus tirés du prêt de titres reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans le pays d'origine. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt connexes sont présentées séparément dans l'état du résultat global.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds a passé en revue les passifs d'impôt éventuels et les traitements fiscaux incertains, ainsi que les intérêts et pénalités, et il a déterminé qu'aucun montant ne devait être comptabilisé à l'égard de ces éléments.

## **8 Transactions avec des parties liées et autres charges**

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion peuvent être facturés au Fonds ou directement aux porteurs de parts par le gestionnaire, comme il est expliqué dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

### **Autres charges**

Le Fonds est responsable des honoraires des auditeurs, des droits de garde, des coûts d'information aux porteurs de titres et de toute autre charge engagée directement pour ses activités.

### **Placements dans des parties liées**

Le Fonds peut faire des placements dans des fonds gérés par le gestionnaire ou par des entités liées au gestionnaire du fait d'une propriété commune.

## **9 Commissions de courtage et accords de paiement indirect**

Le gestionnaire peut sélectionner des courtiers qui facturent une commission constituant des « paiements indirects » s'il détermine de bonne foi que la commission est raisonnable au regard des services d'exécution d'ordres et des services de recherche utilisés. L'accord de paiement indirect permet de rémunérer le courtier pour les produits et services qu'il fournit (par exemple, des rapports de recherche) en lui confiant des transactions (par exemple, l'exécution des opérations). Les gestionnaires du Fonds peuvent affecter les paiements indirects au paiement d'une partie des commissions de courtage.

## **10 Gestion des risques financiers**

Le Fonds peut être exposé à divers risques financiers, décrits ci-dessous. L'exposition du Fonds à ces risques est surtout liée à ses placements, y compris dans des instruments dérivés, le cas échéant. Pour déterminer les risques qui s'appliquent, et dans quelle mesure, il convient de consulter l'inventaire du portefeuille et les annexes complémentaires, le cas échéant, où les titres sont regroupés par catégorie d'actifs, par segment de marché et par région (s'ils sont libellés dans plusieurs devises). Le gestionnaire vise à gérer les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement du Fonds en embauchant et en supervisant des gestionnaires de portefeuille professionnels et expérimentés, qui effectuent un suivi régulier des placements du Fonds, de l'évolution du marché et de la conjoncture économique globale.

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

**31 décembre 2023 et 2022**

---

Les gestionnaires de portefeuille utilisent divers moyens pour assurer le suivi du Fonds, notamment l'évaluation de variables financières et économiques particulières pertinentes pour le Fonds. Le programme de gestion des risques du Fonds est fondé sur le contrôle de la conformité aux directives de placement présentées dans l'énoncé de politique de placement. L'énoncé de politique de placement est un document interne qui décrit le mode de gestion du Fonds. Il indique l'objectif de placement du Fonds et les directives de placement. Les directives portent notamment sur les placements autorisés, les niveaux acceptables de diversification et les utilisations autorisées des dérivés.

Les titres sont sélectionnés dans l'optique de maximiser les rendements sans sortir des paramètres de gestion des risques définis dans l'énoncé de politique de placement. Les positions du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien, à l'aide d'un système électronique de conformité, qui a pour but de vérifier que les directives et autres restrictions sont respectées et de garantir que, compte tenu des fluctuations du marché, les composantes du portefeuille du Fonds ne s'écartent pas de fourchettes précises. Des mesures correctives sont prises au besoin, et les contraventions aux directives sont signalées au gestionnaire.

Le Fonds peut être exposé indirectement aux risques ci-dessous par ses placements dans des FNB et dans des fonds sous-jacents.

Les incertitudes économiques quant aux pressions inflationnistes persistantes, à la reprise postérieure à la pandémie mondiale, aux événements géopolitiques, aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles en cours pourraient ralentir la croissance de l'économie mondiale. L'établissement d'estimations fiables et l'exercice du jugement demeurent très complexes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et hypothèses.

Voir les notes propres au Fonds pour obtenir des informations concernant leurs risques spécifiques.

## **Risque de change**

Le risque de change est le risque que la valeur des actifs et des passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que le dollar canadien (la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds) varie par suite de la fluctuation des taux de change. L'inventaire du portefeuille et les annexes complémentaires indiquent tous les placements et les instruments dérivés libellés en devises. Les obligations et les placements à court terme émis dans un pays étranger sont exposés à la devise de ce pays, à moins d'indication contraire. Les obligations, les placements à court terme et les dérivés libellés en devises sont exposés au risque de change, leurs prix étant convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au moment d'établir leur juste valeur. Les actions étrangères ne sont pas exposées au risque de change, car elles sont considérées comme des placements non monétaires. La variation de la valeur de marché de ces titres attribuable aux fluctuations des taux de change est considérée comme faisant partie de l'autre risque de prix (voir ci-après).

Le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, avoir recours à des stratégies de couverture pour réduire au minimum l'exposition au risque de change.

## **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des placements portant intérêt du Fonds varient par suite de la fluctuation des taux d'intérêt en vigueur. Plus son échéance est longue, toutes choses étant égales par ailleurs, plus un titre est sensible au risque de taux d'intérêt. L'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est liée à ses placements dans des titres de créance (comme les obligations et les placements à court terme) et aux instruments dérivés de taux d'intérêt (le cas échéant). Les autres actifs et passifs ont une échéance à court terme et ne portent pas intérêt.

Dans une certaine mesure, le Fonds peut également détenir des titres de créance à taux variable, de la trésorerie et des placements à court terme, qui l'exposeraient au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. Le Fonds est exposé directement aux variations des taux d'intérêt en ce qui concerne l'évaluation et les flux de trésorerie des actifs et des passifs portant intérêt. Le Fonds pourrait aussi être indirectement exposé à l'effet de ces variations sur les bénéfices de sociétés dans le portefeuille. C'est pour cette raison que l'analyse de sensibilité pourrait ne pas refléter parfaitement l'incidence des variations futures des taux d'intérêt sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions ou de parts rachetables du Fonds.

# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

**31 décembre 2023 et 2022**

---

Le gestionnaire de portefeuille vise pour le Fonds une durée qui respecte les niveaux de tolérance propres à l'indice de référence sous réserve d'indications contraires dans l'énoncé de politique de placement, afin de réduire l'exposition au risque de taux d'intérêt.

## Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur des instruments financiers varie par suite de la fluctuation des cours (autre que celle découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt) causée par des facteurs propres à un instrument financier donné ou à son émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché.

Une volatilité ou une illiquidité inattendues pourraient survenir, notamment en raison de faits nouveaux juridiques, politiques, réglementaires, économiques ou autres, comme des urgences de santé publique, y compris une épidémie ou une pandémie, des catastrophes naturelles, des guerres et des risques géopolitiques connexes, et pourraient nuire à la capacité du gestionnaire de portefeuille à mettre en œuvre les objectifs du Fonds ou faire en sorte que le Fonds subisse des pertes. Il est impossible de prédire la durée et l'incidence définitive de telles conditions sur les marchés, ni à quel point la situation pourrait se détériorer.

Le gestionnaire de portefeuille respecte des restrictions précises en matière de placement en ce qui a trait aux catégories d'actifs et à la diversification, ce qui réduit au minimum l'exposition à l'autre risque de prix.

Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires qui ont une échéance à court terme et qui ne sont pas exposés à l'autre risque de prix.

## Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte résulte de l'incapacité d'un émetteur ou d'une partie à un instrument financier de respecter ses obligations financières. Afin de maximiser la qualité de crédit de ses placements, le gestionnaire de portefeuille du Fonds procède régulièrement à des évaluations de la solvabilité des émetteurs. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de crédit peut aussi découler des contreparties, le cas échéant, aux contrats à terme, aux contrats de swap et aux opérations de prise en pension et de mise en pension. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés hors cote correspond au gain latent du Fonds au titre des obligations contractuelles avec la contrepartie à la date de clôture. L'exposition au risque de crédit des autres actifs est représentée par leur valeur comptable.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues à l'aide des mesures suivantes : la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaillance et la perte en cas de défaillance. Pour établir les pertes de crédit attendues, le gestionnaire se fonde à la fois sur des analyses historiques et sur des informations prospectives. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la totalité des autres créances, des montants à recevoir de courtiers, de la trésorerie et des dépôts à court terme étaient détenus par des contreparties ayant une notation allant de AAA à AA. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée.

Les notations sont déterminées à partir d'une combinaison des notations attribuées par diverses agences, comme Standard & Poor's, Moody's et Dominion Bond Rating Services, et peuvent être modifiées sans préavis.

Le Fonds peut également être exposé au risque de crédit dans la mesure où son dépositaire ne peut pas effectuer le règlement des opérations en trésorerie. Le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux investisseurs, satisfait à toutes les exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour agir à titre de dépositaire.



# Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Notes annexes

**31 décembre 2023 et 2022**

---

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est principalement exposé au risque de liquidité en raison des rachats quotidiens de parts rachetables en espèces, à la demande des porteurs. La liquidité de certains des titres détenus par le Fonds qui peuvent devoir être vendus afin de respecter les obligations à court terme, plus particulièrement les titres à revenu fixe non émis par des gouvernements qui se trouvent dans l'inventaire du portefeuille, est sensible aux mouvements négatifs rapides des marchés. Comme pour tous les titres à revenu fixe, la valeur de marché de ces titres est fondée sur une prime de risque de crédit, aussi appelée « écart de taux ». Plus le risque de crédit associé à un titre est important, plus l'écart de taux exigé par les porteurs est élevé. Il existe une corrélation négative entre l'importance de l'écart de taux et la valeur ou le prix du titre sous-jacent.

Le Fonds peut être exposé au risque de liquidité en raison de ses placements dans des fonds sous-jacents. Les fonds sous-jacents investissent la plupart de leurs placements dans des titres négociés sur un marché actif et qui peuvent être facilement liquidés pour maintenir leur liquidité.

Le Fonds conserve suffisamment de trésorerie, de placements à court terme et de titres négociables cotés qui peuvent être facilement vendus pour maintenir sa liquidité. Le risque de liquidité est considéré comme négligeable. Les passifs financiers du Fonds sont tous à court terme par nature, et ils devraient arriver à échéance dans les trois mois suivant la date de clôture des états financiers au 31 décembre 2023, à l'exception des parts rachetables, qui sont remboursables à vue. Au 31 décembre 2022, tous les passifs financiers du Fonds venaient à échéance dans les trois mois suivant la date des états financiers.

## Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration d'expositions à des risques dans une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou d'un secteur.

Le gestionnaire de portefeuille respecte des restrictions précises en matière de placement en ce qui a trait aux catégories d'actifs et à la diversification, ce qui réduit au minimum l'exposition au risque de concentration.

L'inventaire du portefeuille décrit en détail l'exposition du Fonds au risque de concentration aux 31 décembre 2023 et 2022.

## Gestion du risque lié au capital

Les parts rachetables émises et en circulation sont considérées comme le capital du Fonds. Le Fonds n'est soumis à aucune restriction d'origine externe ou interne en ce qui concerne son capital. Chaque part est rachetable au gré du porteur, conformément à la déclaration de fiducie, et confère à ce dernier une quote-part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds. Les porteurs de parts ont droit aux distributions déclarées. Les distributions sur les parts du Fonds sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds ou, à la demande des porteurs de parts, versées en espèces.